

## NOTICE INFORMATIVE DE SYNTHESE ACCESSIBILITE A L'INSTITUT DE VESOUL

L'établissement permet l'accessibilité à **tous les types de handicaps** (physiques, sensoriels, cognitifs, mentaux ou psychiques).

**C'est ainsi que sont notamment pris en compte :**

- Pour la déficience visuelle : des exigences en termes de guidage, de repérage et de qualité d'éclairage
- Pour la déficience auditive : des exigences en termes de communication, de qualité sonore et de signalisation adaptée
- Pour la déficience intellectuelle : des exigences en termes de repérage et de qualité d'éclairage
- Pour la déficience motrice : des exigences spatiales, de stationnement et de circulation adaptés, de cheminement extérieur et intérieur, de qualité d'usage des portes et équipements.

### INFORMATIONS D'ORDRE GENERAL

**Risque Incendie :**

- Accès sortie sur l'extérieur RC (4 sorties) – Niveau 1 (1 sortie) – Niveau 2 (4 sorties) – Niveau 3 (1 sortie) – Niveau 4 (2 sorties)
- Lieu de confinement à l'étage Niveau 4 (zone identifiée : palier escaliers de secours) indiquée



par le panneau . sur la porte et sur le lieu.

- Référent « aide à la personne en situation de handicap » : Isabelle RICHARD / Isabelle GUILLET (suppléante)

ERP de type R 3<sup>ème</sup> catégorie

Nombre de personnes accueillies maximum : 400 personnes

**Services offerts :**

Institut de formation sur cinq niveaux (plan en annexe) :

- **RC**: 12 bureaux (administratifs et formateurs), 2 grandes salles de cours, 1 salle de détente étudiants, 1 réserve matériels, 1 matériel bureautique, WC aménagés pour personne à mobilité réduite
- **Niveau 1** : 3 salles de cours, 1 bureau (formateur), 1 salle informatique, 1 CDI, 1 salle archive, WC
- **Niveau 2** : 1 salle de cours, 7 bureaux (formateurs), 1 salle de réunion, 1 salle d'accueil intervenants, 1 lieu de détente étudiants
- **Niveau 3** : 1 grande salle de cours, 2 bureaux (formateurs), 4 petites salles de cours, WC, 1 office étudiants, 1 appartements pédagogique, 1 petite salle d'archives
- **Niveau 4** : 6 petites salles de cours, 1 bureau (formateur), 1 réserve matériels, 1 office étudiants, WC aménagés pour personne à mobilité réduite

## **CHEMINEMENT EXTERIEUR**

Eclairage extérieur au pourtour du bâtiment : luminaires en façades assurant un éclairage de 20 lux minimum.

Escalier principal (non accessible PMR) menant au RDC mais accessibilité aux personnes à mobilité réduite via un parcours goudronné entre les 2 places de parking réservées aux personnes à mobilité réduite et la porte d'entrée.

Autre entrée possible depuis le parking supérieur avec 2 places de parking identifiées pour personne à mobilité réduite via une passerelle pour l'accès au Niveau 4

## **STATIONNEMENT**

2 places de stationnement PMR à l'entrée du parking inférieur au niveau de l'entrée du RC

Et

2 places de stationnement PMR sur le parking supérieur au niveau du niveau 4 pour accès à la passerelle d'entrée.

Descriptif : largeur = 3.30m revêtement en enrobés pente nulle et dévers <2%, marquage horizontal et vertical, éclairage mini 20lux des places, éclairage mini 50lux de la circulation menant au bâtiment.

## **ACCES AU BATIMENT**

Depuis les places de stationnement, accès aux entrées du niveau RC et niveau 4 par une allée en enrobés avec pente et dévers < 2%. Ressaut < 2cm au droit de la courbe et passerelle métallique. Portes automatiques double vitrées avec vantail journalier de 90 cm et seuil < 2cm. Bandes signalétiques contrastées noires. Pas de contrôle d'accès et indication accès assuré par l'agent d'accueil.

## **ACCUEIL DU PUBLIC**

Eclairage intérieur à tous les niveaux (salles et circulation) assurant un éclairage de 200 lux minimum.

## **CIRCULATIONS INTERIEURES HORIZONTALES**

Circulations conformes : largeur mini 140 cm, portes de 80 cm minimum, sol souple collé non glissant et sans reflet, éclairage de 100 lux.

## **CIRCULATIONS VERTICALES**

Escaliers conformes du point de vue des dimensions de marches, paliers et volées.

Eclairage intérieur de 150lux minimum.

Bandes podotactiles sur les paliers d'étages.

Bandes contrastées sur les premières et dernières contremarches.

## **ASCENSEUR**

Aucun.

## **PORTES, PORTIQUES ET SAS**

Portes du RC avec espaces de manœuvre conformes.  
Repérage des parties vitrées par des bandes horizontales translucides et marquages noir

## **LOCAUX OUVERTS AU PUBLIC, ÉQUIPEMENTS ET DISPOSITIFS DE COMMANDE**

Dispositifs de commande entre 90 et 110 cm du sol.

## **SANITAIRES**

Sanitaires accessibles en fauteuil sur les niveaux RC et niveau 4 : cuvette rehaussée avec barre d'appui, espaces d'usage et de retournement, lavabo adapté hauteur 85 cm avec espace 70cm x 30cm sous vasque, signalétique et barre de tirage sur porte.

## **SORTIES**

SORTIES NORMALES = SORTIES DE SECOURS

Niveau 4 : lieu de confinement avec signalétique sur palier escaliers extérieurs.

## **DIMENSIONS DES LOCAUX ET CARACTÉRISTIQUES DES ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES ET DES DISPOSITIFS DE COMMANDE UTILISABLES PAR LE PUBLIC :**

### **- Guichets, banques d'accueil et d'information, caisses de paiement**

Bureau de l'accueil complété par une tablette pouvant recevoir une personne en fauteuil : tablette à 80 cm du sol avec espace libre sous tablette de l.80 cm x prof.30 cm x ht.70 cm.

### **- Mobilier fixe, notamment tables, comptoirs, présentoirs, lits, appareils sanitaires isolés, fontaines**

Mobilier libre dans toutes les salles sauf la salle de conférence au r-1.

Les salles A – B – R - S – Salle informatique sont équipées d'une table adaptée pour recevoir une personne en fauteuil : plan de travail à 80 cm du sol avec espace libre de l.80 cm x prof.30 cm x ht.70 cm.

### **- Appareils distributeurs, notamment distributeurs de boissons et denrées**

Distributeur de boissons et denrées AU R-1 ET RDC.

### **- équipements et dispositifs de commande destinés au public, notamment dispositifs d'ouverture de portes, interrupteurs, commandes d'arrêt d'urgence, claviers...**

Dispositifs existants non modifiés.

Dispositifs de commande neufs placés entre 90 et 110 cm du sol.

**NATURE ET COULEUR DES MATÉRIAUX ET REVÊTEMENTS DE SOLS, MURS ET PLAFONDS :**

(Les matériaux doivent éviter toute gêne sonore ou visuelle, dans ce but ils doivent respecter certaines dispositions).

MATÉRIAUX EXISTANTS CONFORMES NON MODIFIÉS : sols de tons moyens à foncés, parois verticales colorées, plafonds blancs

**DISPOSITIF D'ÉCLAIRAGE DES PARTIES COMMUNES :**

Éclairage extérieur au pourtour du bâtiment commandé par cellules de détection avec temporisation.

Éclairage intérieur avec détection de présence.

**ETABLISSEMENTS OU INSTALLATIONS RECEVANT DU PUBLIC ASSIS :**

Aménagement d'une place accessible en fauteuil roulant dans les salles de cours (B – R – S – A - Salle Informatique), soit 250 places.